



Seamróg 973

Programme de formation

Biosécurité dans les élevages de volailles (Formation de base)

Dernière mise à jour du programme : 26/07/2026

Public cible :

- Profil : Professionnel de l'élevage de volailles à titre principal ou secondaire, toutes filières confondues
- Prérequis : maîtrise de la langue française

Durée : 7 heures (1 journée)

Modalités, délais et moyen d'accès : inscription par courriel, messagerie WhatsApp ou téléphone jusqu'à 5 jours avant la date de début de la formation

Tarif :

- Session de formation inter-organismes (inscriptions individuelles) : 175€ par stagiaire
- Session de formation intra-organisme (groupe constitué) : 960€ par groupe de 2 stagiaires minimum à 10 stagiaires maximum

Contact :

Pour tout contact s'adresser au Responsable de l'organisme qui cumule les fonctions de référent pédagogique, référent handicap et référent qualité :

Nicolas FRAYSSE

téléphone ou messagerie WhatsApp : +594 694 45 71 80

courriel : nicolas@seamrog973.fr



Seamróg 973

Conseil - Audit - Formation

Objectifs pédagogiques :

- Prendre conscience de l'importance de la prévention contre l'influenza aviaire, mais aussi les Salmonelles et la Campylobacter et comprendre les risques liés à la propagation des virus et bactéries
- Être capable de concevoir et gérer un plan de biosécurité
- Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène

Progression pédagogique :

- Prise de contact et recueil des attentes 0h30
- Agents infectieux et maladies 1h00
 - Notions sommaires de microbiologie
 - Types d'agents pathogènes et modes de propagation : virus, bactéries, champignons et parasites
 - Notions d'épizootie et de zoonose
 - Maladies remarquables des élevages de volailles
 - Les maladies à déclaration obligatoire
 - La maladie influenza aviaire et la grippe aviaire
 - Les salmonelloses aviaires et humaines
 - Campylobactérioses aviaires et humaines
 - Les analyses microbiologiques obligatoires
- Réglementation 0h30
 - Fondements
 - Minimum exigible
 - Grilles d'évaluation validées (PULSE, Palmiconfiance et EVA)
- Les bonnes pratiques d'hygiène 0h30
 - Notions de propreté et de conformité
 - La méthode des 4M
- Conception d'un plan de biosécurité en élevage de volaille : 4h00
 - Les outils d'élaboration
 - Les publications diverses
 - L'outil de la Chambre d'Agriculture de Guyane
 - L'analyse des risques
 - Notion de risque et de danger
 - Matrice d'analyse
 - Les prérequis
 - Personnel
 - Identité et qualification du personnel d'élevage
 - Gestion des intervenants extérieurs
 - Gestion des intrants : eau et aliment
 - Zonage
 - Définition et délimitation des différentes zones
 - Utilité du sas sanitaire



Seamróg 973

Conseil - Audit - Formation

- Diagramme des flux (Animaux, Aliment, Matériel et Déchets)
 - Plannings de nettoyage
 - Elaboration des plannings
 - Enregistrement
 - Gestion des sous-produits animaux
 - Etanchéité de la zone d'élevage
 - Plan de lutte contre les nuisibles.
 - Plan de protection vis-à-vis de l'avifaune sauvage.
 - La traçabilité
 - Traçabilité des animaux (déclarations de mise en place, enregistrements de l'origine et de la destination).
 - Traçabilité des intrants
 - Traçabilité des autocontrôles
- Evaluation des acquis, questionnaire de satisfaction et prise de congé

0h30

Organisation :

- Formateur : professionnel expérimenté en sécurité sanitaire des aliments, notamment en conditions d'élevage
- Moyens pédagogiques et techniques
 - Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
 - Projection de documents supports d'interaction
 - Exposés théoriques
 - Etude de cas
 - Mises en situation
- Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :
 - Feuilles de présence
 - Evaluation des connaissances en fin de formation sous la forme d'un QCM, score minimal de 70% exigé pour valider la formation
 - Formulaire d'évaluation de la satisfaction des stagiaires et des donneurs d'ordre

Performance de la formation :

- nombre de sessions organisées : 11
- nombre de stagiaires formés : 48
- taux de validation de la formation : 100%
- taux moyen de satisfaction stagiaire à chaud : 97%
- taux moyen de satisfaction stagiaire à froid : 82%
- taux moyen de satisfaction donneur d'ordre : 97%
- note moyenne de satisfaction financeur : Non évaluable (absence de réponses)